

Le programme prévisionnel *

• **SAMEDI 22 AVRIL 2023**
Matin : horaires à déterminer
Après-midi : auditions à partir de 13H30

• **DIMANCHE 23 AVRIL 2023**
Matin : auditions à partir de 9h jusqu'à 13 H
Après-midi : fin des auditions
15h Concerts donnés par le Trio Moira et le Trio Zarathoustra
lauréats du concours 2022
Proclamation des résultats
Concert des lauréats 2023
17h Cocktail de clôture



Trio MOIRA
Raphaël Fagnon (alto)
Marie LaForge (flûte)
Léo Doumène (harpe)



Trio ZARATHOUSTRA
Thomas Briand (violon)
Elliott Leridon (violoncelle)
Théotime Gilot (piano)

* susceptible de modifications.

La FNAPEC se réserve le droit d'annuler les concerts si elle se trouve en état de ne pas pouvoir l'organiser en toute équité (membres du jury insuffisants, nombre de candidats trop restreint, défection de ses partenaires pour les bourses).

Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris
14 rue de Madrid - 75008 Paris

Tous les concerts et auditions sont publics et gratuits.
Le programme prévisionnel détaillé des auditions sera publié sur le site de la FNAPEC : www.fnapec.fr

Musiques d'Ensemble

une formule originale imaginée par
Simone du Breuil et Jacques Taddei

un concours ouvert à tous les genres musicaux,
organisé par la FNAPEC

Créé en 1987 à l'intention de jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, Musiques d'Ensemble s'affirme comme une manifestation musicale à audience nationale et internationale.

Sa formule originale et le montant élevés des prix attribués chaque année aux lauréats expliquent le succès croissant de Musiques d'Ensemble.

En 2022, 7 bourses d'un montant de 700 à 5 000 € ont été mises à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix ; des prix spéciaux ont été offerts par les partenaires de Musiques d'Ensemble.

Le ministère de la Culture, de nombreux mécènes, des musiciens prestigieux (Marcel Landowski,

Mstislav Rostropovitch, Marius Constant, Patrice Fontanarosa...), ont apporté leur appui enthousiaste à cette manifestation.

Des personnalités de premier plan du monde musical participent aux jurys et donnent des conseils éclairés aux jeunes musiciens.

Ouvert à tous les genres musicaux (classique, contemporain, jazz, musique traditionnelle...), Musiques d'Ensemble pourra accueillir les 22 avril & 23 avril 2023 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, 14 rue de Madrid 75008 Paris, une trentaine de groupes, de 2 à 15 musiciens (sans chef), âgés de 18 à 30 ans.

Le concours

Une seule audition devant un jury unique, tous groupes confondus.
Le programme présenté, dont la composition est laissée à l'initiative du groupe devra comporter une œuvre contemporaine et n'excédera pas 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Les bourses

Des bourses* seront attribuées aux groupes sélectionnés par le jury à l'issue des auditions. Ces bourses seront à la disposition des lauréats pour le financement d'un projet musical de leur choix (stage à l'étranger, plaquette de promotion, disque, etc.) après présentation et acceptation de celui-ci par la FNAPEC qui en assurera le financement jusqu'à concurrence du montant de la bourse, à l'exclusion de l'achat d'un instrument personnel à l'un des membres du groupe et de factures de partitions, pendant une durée de cinq ans, avec un projet engagé de manière effective avant l'expiration de la troisième année.

* Sous réserve du soutien que nos partenaires nous accorderont.

Les modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur www.fnapec.fr, rubrique Musiques d'Ensemble. Il peut être envoyé sur demande écrite comportant : nom du groupe, nom, prénom, adresse et téléphone du responsable.

Pièces à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

- Présentation de l'ensemble (5 à 10 lignes maxi)
- Noms de tous les membres de l'ensemble, leurs coordonnées, leur date de naissance, leur niveau d'études actuel
- Avez-vous déjà été lauréat d'un concours, au titre de l'ensemble ou à titre individuel ? Si oui le(s)quel(s) ?
- Présentation du projet envisagé par l'ensemble s'il reçoit une bourse (5 à 10 lignes maximum)
- Programme de l'audition avec minutage
- La liste du matériel demandé
- Chaque page du règlement complet (à télécharger) signée et datée par le responsable de l'ensemble

Les dossiers d'inscription seront soumis à un comité de sélection.
Les décisions de celui-ci seront sans appel.

Les droits d'inscription

Les frais d'inscription se composent de 120 € de frais de dossier + 30 € par musicien participant.

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :
10 AVRIL 2023

Le règlement (extrait)

NOUVEAU RÈGLEMENT

2. Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes, dont l'âge se situe entre 18 et 30 ans, organisés en ensemble à vocation professionnelle et composé de 2 à 15 musiciens, sans chef. Le groupe doit être issu de la communauté européenne ou avoir étudié en Europe.

Les groupes retenus par le comité de sélection s'engagent à respecter pleinement le règlement du concours et à être présents à Musiques d'Ensemble. Tout groupe qui ne se sera pas acquitté des droits d'inscription et qui n'aura pas retourné le présent règlement signé ne sera pas autorisé à concourir.

3. Une seule audition, devant un jury unique, tous groupes confondus. Le programme présenté devra comporter une œuvre contemporaine et n'excédera pas 18 minutes, entrée et sortie de scène comprises, au-delà de laquelle le jury se réserve le droit d'interrompre la prestation.

Celui-ci se réserve le droit d'interrompre toute exécution sans explication. Les décisions du jury sont sans appel.

L'usage des partitions photocopiées est interdit lors des auditions, des concerts et manifestations publiques.

Un exemplaire des partitions originales jouées sera remis au jury avant l'audition et sera rendu aux concurrents à l'issue du concours.

4. Les participants autorisent la FNAPEC à les photographier dans l'exécution de leurs prestations durant le concours. Conformément aux dispositions de l'article L.212-3 du code de la propriété intellectuelle, tout enregistrement vidéo et audio des prestations des artistes interprètes réalisé dans le cadre du concours Musiques d'Ensemble donnera lieu à la signature d'une feuille de présence SPEDIDAM mentionnant la première destination de cet enregistrement. Ces supports seront réservés à l'usage exclusif de la FNAPEC pour toute communication à destination de ses adhérents et de ses partenaires pour une durée maximale de cinq ans.

Règlement complet à télécharger sur :

www.fnapec.fr

Rubrique Musiques d'Ensemble



Nom de l'Ensemble :

• Responsable du groupe

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

• Composition instrumentale de l'Ensemble

(une ligne par musicien)

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Nom et prénom :

Né(e) le :

Instrument :

Style des musiques interprétées en concert par l'Ensemble :

Liste du matériel demandé :

DROITS D'INSCRIPTION :
 Frais de dossier : 120 €
 Nombre de musiciens : x 30 € = €
 Total à régler : €

Le règlement ne sera encaissé que pour les groupes retenus.

Bulletin d'inscription (à remplir soigneusement en lettres majuscules)

Dossier complet à retourner par courrier postal simple
 (pas en envoi recommandé)
 à l'ordre de la FNAPEC, à :
 Trésorerie FNAPEC - 53, rue Beauséjour - 19100 Brive
 ou à retourner par mail.
 Règlement à adresser par chèque bancaire
 ou par virement,
 IBAN : FR04 3000 2004 3100 0000 8223 D41 ou BIC : CRLYFRPP



Musiques d'Ensemble, un concours différent

La rencontre, c'est celle de Simone du Breuil, alors Présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoires, et de Jacques Taddei, alors maître adjoint à la culture de René Malmløen et directeur du conservatoire.

Avec une confiance sans restriction, le financement de premier dans un même concours, toute la diversité et toute la vitalité de la musique... de la fanfaise de la région, une multitude de talents, un peu de curiosité, tout est permis... C'est cette diversité qui expose chaque année, les ensembles promettant le jury et le public à travers des propositions classiques, nouvelles, parfois surprenantes, adossées dans l'absence des instruments ou dans l'interprétation.

“ Voilà encore une belle et utile initiative de la FNAPEC qui, outre une importante aide matérielle accordée aux meilleurs ensembles de musique de chambre par de généreux mécènes, permet à tous ceux qui participent aux concours de profiter d'ateliers de travail dirigés par de grands artistes en renom. ”

Marcel Lindoyewski - 1987
 Chancelier d'honneur de l'Institut de France
 Ancien Président d'honneur de Musiques d'Ensemble

Comité d'honneur

Jean-Claude Casaleuso, *Président*
 Claude Bolling — Gérard Calvi — Jacques Taddei — Henri Duilleux
 Patrice Fontanarosa — Angèle Bouye — Méliissar Rostropovitch — Etienne Vahlot

Les lauréats

- 1987 - QUATUOR YSAÏE : Flûte, alto, violoncelle, piano
 QUATUOR LUDWIG : Flûte, alto, violoncelle
- 1988 - QUATUOR MAIFRED : Flûte, alto, violoncelle
 1989 - TRIO WANDERER : Flûte, alto, violoncelle
 POLYPHONIE : Flûte, alto, violoncelle, basse
- 1990 - TRIO DES ISLES : Flûte, violoncelle, piano
 1991 - EMPHASIS : Quintette de saxophones
 1992 - QUATUOR DEBUSSY : Flûte, alto, violoncelle
- 1999 - QUATUOR DIOTIMA : Flûte, alto, violoncelle
 2000 - QUATUOR RENDIR : Flûte, alto, violoncelle
 2001 - QUATUOR IMPRESA : Flûte, alto, violoncelle
 2002 - QUATUOR EBÈNE : Flûte, alto, violoncelle
 2003 - QUATUOR ALMA : Flûte, alto, violoncelle
- 2004 - QUINTETTE « OR NOTES ? » : Trompette, trombone, sax alto
 2005 - QUARTET ARDEO : Flûte, alto, violoncelle
 2006 - BENNENWITZ QUARTET : Flûte, alto, violoncelle
 2007 - QUATUOR ELUPSO : Quintette de saxophones
 2008 - TRIO OPALÉ : Flûte, alto, violoncelle, piano
 2009 - ARGILLOS PERCUSSION : Percussion
 2010 - QUATUOR HERNÉS : Flûte, alto, violoncelle
- 2011 - QUATUOR ZAÏDE : Flûte, alto, violoncelle
 2012 - QUATUOR ABSINTHE : Flûte, clarinette, alto, saxophone, cor de basset, clarinette basse
- 2013 - QUATUOR ECLESSES : Clarinette
 2014 - QUATUOR AROD : Flûte, alto, violoncelle
 2015 - TRIO ZADIG : Flûte, violoncelle, piano
 2016 - TRIO ALDA : Flûte, violoncelle, piano
 2017 - DUO VIARD-KHUSNULINA : Violoncelle, piano
 2018 - ENSEMBLE MAÏA : Piano, contrebasse, violon, percussions, harpe, alto, violoncelle
 2019 - TRIO YUGEN : Flûte, violon, piano
 2021 - TRIO PANTOUM : Flûte, alto, piano
 2022 - TRIO MOIRA : Alto, flûte, harpe
 TRIO ZARATHOUSTRA : Flûte, violoncelle, piano

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires
 106 rue d'Amsterdam 75009 Paris
 contact : presidence@fnapec.fr
 www.fnapec.fr
 Tél. 06 83 51 83 11
 Siret : 325 568 442 00033

Présidents de jury	
1987 Marcel Lindoyewski	2010 Noël Lee
1988 André Jouve	2011 Ramon de Herrera
1989 François Serreze	2012 Zahia Zouani
1990 Raymond Galliss-Monbrun	2013 Géry Moutier
1991 Gérard Calvi	2014 Richard Lawry
1992 André Jouve	2015 Géry Moutier
1993 Claude-Henry Joubert	2016 Patrice Fontanarosa
1994 Patrice Fontanarosa	2017 Hugo Reyno
1995 Alain Meunier	2018 Hugo Reyno
1996 André Jouve	2019 Géry Moutier
1997 André Jouve	2021 Frédéric Daverio
	2022 Xavier Gagnepain



Concours européen de musique de chambre
 ouvert à tous les genres musicaux

Musiques d'Ensemble

22 et 23 avril 2023 - PARIS

36^{ème} édition

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre

Clôture des inscriptions : 15 avril 2022
 Dossiers d'inscription en français : www.fnapec.fr
 Contact : presidence@fnapec.fr
 Tél. 06 83 51 83 11